



Commune d'Athis Val de Rouvre

Athis Val de Rouvre, le 18 novembre 2021

*A l'attention des Présidents des Associations
du territoire d'Athis Val de Rouvre*

Objet : Dossiers de demande de subvention 2022

Madame, Monsieur,

Cette année 2021 aura été une année encore marquée par la crise sanitaire avec toutes ses conséquences sur l'activité des associations de notre territoire. C'est dans ce contexte que je vous adresse le dossier de demande de subvention au titre de l'année 2022.

Ce dossier est légèrement modifié par rapport à l'année dernière. Il est téléchargeable sur le site Internet d'Athis Val de Rouvre (www.athisvalderouvre.fr).

La date limite de remise des dossiers a été reculée au **28 février 2022** pour permettre à un certain nombre d'entre vous de finaliser leurs comptes et rapports d'activité 2021.

La commune d'Athis Val de Rouvre accorde, comme vous le savez, une très grande importance à l'action des associations culturelles et sportives, à leur engagement et à leur dynamisme. Les efforts faits ces dernières années par la commune, pour contribuer au développement de nos associations et à l'accompagnement de leurs projets, ont été très significatifs malgré la crise sanitaire.

Pour 2022, la commune souhaite maintenir malgré des contraintes budgétaires qui pèsent de plus en plus lourd sur ses finances, les efforts faits pour nos associations qu'il s'agisse des subventions, de la mise à disposition des locaux, de matériels, ... Une priorité sera toutefois accordée lors de l'examen des demandes aux projets innovants en prenant en compte bien évidemment la situation financière et budgétaire de chaque association.

Je vous remercie encore pour votre engagement et je me tiens à votre entière disposition.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.



Le Maire délégué,

Eliane DENIAUX



Comment faire votre demande de subvention ?

(Attention date limite de dépôt de votre dossier : 28 février 2022)

- 1) **Motiver dans un courrier d'accompagnement adressé à la Mairie d'Athis Val de Rouvre – 16 place Saint Vigor – Athis de l'Orne 61430 ATHIS VAL DE ROUVRE, votre demande de subvention.**

- 2) **Compléter le dossier de demande de subvention ci-joint (*le dossier simplifié est à compléter pour les demandes de subventions inférieures ou égales à 1 000€, au-delà il faut compléter l'autre dossier*)**

Ce dossier est téléchargeable sur le site Internet d'Athis Val de Rouvre (www.athisvalderouvre.fr).

Il est rappelé que pour toute demande de subvention, un numéro SIRET est obligatoire.

3) Joindre à votre dossier les pièces suivantes :

- Composition du bureau (fonctions) et du Conseil d'Administration
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier)
- Bilan et compte de résultat du dernier exercice clos
- Derniers relevés de tous les comptes bancaires de l'association
- Statuts de l'association en cas de modification (signés et datés)
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom de l'association et portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET

Pour une première demande, il conviendra de joindre également le récépissé de déclaration en Préfecture, les statuts de l'association (signés et datés) et la déclaration INSEE d'inscription au répertoire SIRENE.

Pour toute demande d'information complémentaire :

Mme DENIAUX Eliane – tél 06 08 41 67 95